RESSOURCES SIRIOS INC.
TSX-V: SOI

États financiers annuels
Aux 30 juin 2015 et 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	**2-3**
États de la situation financière	**4**
États du résultat global	**5**
États des variations des capitaux propres	**6**
États des flux de trésorerie	**7**
Notes complémentaires aux états financiers	**8-37**

1000, rue St-Antoine ouest, bureau 415, Montréal QC H3C 3R7
Tél: 514-510-7961 Télec: 514-510-7964 www.sirios.com

Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Place du Québec
888, 3e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6

Téléphone : 819 825-6226
Télécopieur : 819 825-1461
www.rcgt.com

Aux actionnaires de
Ressources Sirios Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources Sirios Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 30 juin 2015 et 2014, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources Sirios Inc. aux 30 juin 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. [1]

Val-d'Or
Le 28 octobre 2015

[1] CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique nº A109964

RESSOURCES SIRIOS INC.
États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	**Au 30 juin 2015**	Au 30 juin 2014
		$	$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie		771 227	206 711
Autres débiteurs	6	13 926	199 670
Actions d'une société cotée		44 882	29 921
Taxes sur les produits et services à recevoir		15 838	103 515
Crédits d'impôt et droits remboursables à recevoir		25 941	486 830
Frais payés d'avance		16 631	38 824
		888 445	1 065 471
Non courant			
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	10	398 546	431 400
Immobilisations corporelles	7	6 647	2 865
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	7 211 388	6 704 931
Total de l'actif		8 505 026	8 204 667
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		131 761	332 013
Emprunt	12	46 970	-
Provision	11	315 919	315 919
Autres passifs		235 300	52 406
		729 950	700 338
Non courant			
Emprunt	12	-	141 498
Total du passif		729 950	841 836
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	13.1	23 184 622	21 946 577
Surplus d'apport		2 495 900	2 361 216
Déficit		(17 905 446)	(16 944 962)
Total des capitaux propres		7 775 076	7 362 831
Total du passif et des capitaux propres		8 505 026	8 204 667

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 octobre 2015.

(signé) Dominique Doucet
Dominique Doucet, président

(signé) André Proulx
André Proulx, administrateur

RESSOURCES SIRIOS INC.
États du résultat global

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices terminés le 30 juin **2015**	2014
		$	$
DÉPENSES			
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	14.1	333 361	374 484
Relations avec les investisseurs et les actionnaires		197 545	147 132
Frais de fiducie et d'enregistrement		30 746	32 711
Honoraires professionnels		67 881	55 380
Charges locatives		12 428	13 105
Frais de bureau		9 437	10 419
Assurances		6 422	6 474
Amortissement des immobilisations corporelles		1 968	1 052
Frais bancaires		849	1 094
Impôts de la partie XII.6		(12 693)	280
Dépenses de génération de projets		41 066	11 240
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	8	7 258	4 919
PERTE OPÉRATIONNELLE		696 268	658 290
AUTRES REVENUS ET DÉPENSES			
Charges financières	16	(6 666)	(121 305)
Produits financiers	16	42 627	37 788
Reprise de valeur de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		-	640 374
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(265 279)	(95 193)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		9 199	(113 781)
		(220 119)	347 883
PERTE AVANT IMPÔTS		(916 387)	(310 407)
Impôts différés	18	75 446	182 233
PERTE NETTE ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		(840 941)	(128 174)
PERTE NETTE PAR ACTION - de base et diluée	17	(0,018)	(0,004)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.
États des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		$	$	$	$
Solde au 1er juillet 2013		19 716 439	2 111 360	(16 563 493)	5 264 306
Perte nette et total du résultat global		-	-	(128 174)	(128 174)
Paiements fondés sur des actions	14.2	-	197 842	-	197 842
Frais d'émission d'actions		-	-	(218 881)	(218 881)
Émission d'unités et d'actions	13.1	1 824 366	17 600	-	1 841 966
Bons de souscription émis à des courtiers	13.2	-	34 414	(34 414)	-
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers		405 772	-	-	405 772
Solde au 30 juin 2014		21 946 577	2 361 216	(16 944 962)	7 362 831
Solde au 1er juillet 2014		21 946 577	2 361 216	(16 944 962)	7 362 831
Perte nette et total du résultat global		-	-	(840 941)	(840 941)
Paiements fondés sur des actions	14.2	-	134 000	-	134 000
Frais d'émission d'actions		-	-	(118 859)	(118 859)
Émission d'unités et d'actions	13.1	1 238 045	-	-	1 238 045
Bons de souscription émis à des courtiers	13.2	-	684	(684)	-
Solde au 30 juin 2015		23 184 622	2 495 900	(17 905 446)	7 775 076

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES SIRIOS INC.
États des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

		Exercices terminés le 30 juin	
		2015	2014
		$	$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Perte nette		(840 941)	(128 174)
Éléments hors caisse			
Paiements fondés sur des actions		128 000	186 725
Paiements fondés sur des actions inclus dans les dépenses d'exploration		1 408	1 029
Amortissement des immobilisations corporelles		1 968	1 052
Amortissement des frais reliés aux emprunts		5 472	52 963
Variation de la juste valeur des actions cotées		(14 961)	41 144
Gain sur règlement d'un autre débiteur		(39 445)	-
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		7 258	4 919
Impôts différés		(75 446)	(182 233)
Reprise de valeur (dévaluation) de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		-	(640 374)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		265 279	95 193
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(9 199)	113 781
Variation nette du fonds de roulement	19	108 308	(198 300)
Flux de trésorerie utilisés des activités opérationnelles		(462 299)	(652 275)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Crédits d'impôt reçus		452 390	593 316
Ajout aux immobilisations corporelles		(5 750)	-
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(697 351)	(1 395 955)
Flux de trésorerie utilisés des activités d'investissement		(250 711)	(802 639)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités et d'actions		1 496 385	2 021 000
Emprunts		-	150 000
Remboursements d'emprunt		(100 000)	(487 400)
Frais de transaction relatifs aux emprunts		-	(11 068)
Frais d'émission d'actions		(118 859)	(218 881)
Flux de trésorerie utilisés des activités de financement		1 277 526	1 453 651
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE		564 516	(1 263)
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		206 711	207 974
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE		771 227	206 711

Information additionnelle - flux de trésorerie (note 19).

Informations supplémentaires		
Intérêts payés reliées aux activités opérationnelles	16 155	27 198
Intérêts reçus reliées aux activités opérationnelles	599	37 788

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Depuis sa création en 1994, Ressources Sirios inc. («Sirios» ou «la Société») a pour mission principale la découverte de gisements de classe mondiale d'or à la Baie James, au Québec. Sirios a su développer au cours des années une grande expertise de l'exploration de cette région.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 juin 2015, la Société a un déficit de 17 905 446 $ (16 944 962 $ au 30 juin 2014). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continuel des fournisseurs et créditeurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir. Suivant la fin d'exercice financière, la Société a complété des placements privés pour un total de 975 362 $, dont les détails sont fournis à la note 24.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croît en l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 1000, rue St-Antoine Ouest, bureau 415, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole «SOI».

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables et base d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

4.3 Participation dans une société associée

La société associée, Exploration Khalkos inc. («Khalkos») est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans une société est initialement comptabilisée au coût, incluant les frais de transactions, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.3 Participation dans une société associée (suite)

La valeur comptable de la participation dans une société associée est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de la Société du résultat net et des autres éléments du résultat global de la société associée ajustés, le cas échéant, pour permettre une cohérence avec les méthodes comptables de la Société.

Lorsque la quote-part de la Société dans les pertes de la société associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la Société cesse de comptabiliser sa quote-part dans des pertes ultérieures. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision, et un passif est comptabilisé si la Société a contracté une obligation légale ou implicite ou effectué des paiements au nom de la société associée.

4.4 Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation
Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, le cas échéant, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Classement et évaluation ultérieure des actifs financiers
Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances;
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure, entre autres:

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, le cas échéant.

Prêts et créances
Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, les souscriptions à recevoir et les autres débiteurs fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les actions d'une société cotée sont classées dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des instruments financiers est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif.

Classement ultérieur des passifs financiers
Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs, les autres créditeurs et l'emprunt.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées en résultat net, le cas échéant, dans les charges financières.

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4.6 Cédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.7 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquérir de tels droits (conventions d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressources minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressources minérale soit démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assuré ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option
Lors de cession d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des évènements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation utlérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.9 Contrat de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

4.10 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un évènement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.10 Provisions (suite)

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un évènement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressource représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

4.11 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les règlementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.11 Impôts sur le résultat (suite)

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

4.12 Capitaux propres

Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des bons antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit à des déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission et le montant résiduel, le cas échéant, est attribué aux Autres passifs. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs, le montant comptabilisé en Autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Autres éléments des capitaux propres

Le Surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions et la valeur des bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsque ces options et bons de souscriptions sont exercés, les coûts de rémunération et la valeur correspondante sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à l'intention des administrateurs, dirigeants, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Paiements fondés sur des actions (suite)

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du Surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers, dans le cas d'un financement en actions, sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.14 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

4.15 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posées par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Jugements importants de la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat
La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.11).

Continuité d'exploitation
L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'évènements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation
L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. (se reporter à la note 4.8).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimé. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 8 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2015, la Société a radié ses propriétés Hipo, Nasa et AAA. Le montant de radiation imputé au résultat net s'élève à 7 258 $ (4 919 $ au 30 juin 2014 sur la propriété Nasa). Aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices considérés.

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la Société a la capacité de conserver les propriétés puisqu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. De façon générale, les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir ou il est prévu qu'ils soient renouvelés, des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices et/ou des résultats prometteurs ont été obtenus.

Paiements fondés sur des actions
Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité par rapport aux données historiques de ses propres actions, ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription émis. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes (se reporter aux notes 13.2 et 14.2).

Crédit d'impôt à recevoir
Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certain éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.6 pour plus d'information.

6. AUTRES DÉBITEURS

	Au 30 juin 2015	Au 30 juin 2014
	$	$
Avances à une société cotée, taux d'intérêt mensuel de 1%	-	2 829
Avances à une société associée, 1,5 %	13 926	196 841
	13 926	199 670

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier de bureau	Équipements informatiques	Total
	$	$	$
ANNÉE 2014-2015			
Valeur comptable brute			
Solde au 1er juillet 2014	36 683	19 960	56 643
Additions	-	5 750	5 750
Solde au 30 juin 2015	36 683	25 710	62 393
Amortissement cumulé			
Solde au 1er juillet 2014	34 165	19 613	53 778
Amortissement	903	1 065	1 968
Solde au 30 juin 2015	35 068	20 678	55 746
Valeur comptable au 30 juin 2015	1 615	5 032	6 647
ANNÉE 2013-2014			
Valeur comptable brute			
Solde au 30 juin 2014	36 683	19 960	56 643
Amortissement cumulé			
Solde au 1er juillet 2013	33 261	19 465	52 726
Amortissement	904	148	1 052
Solde au 30 juin 2014	34 165	19 613	53 778
Valeur comptable au 30 juin 2014	2 518	347	2 865

Toutes les charges d'amortissement sont présentées dans le poste *Amortissement des immobilisations corporelles* .

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

ANNÉE 2014-2015

Droits miniers

	Solde au 30 juin 2014	Additions	Radiations	Solde au 30 juin 2015
	$	$	$	$
(a) Aquilon	43 450	27 932	-	71 382
(b) Cheechoo	452 061	11 811	-	463 872
(c) Cheechoo-extension	-	1 408	-	1 408
(d) Kukames	-	512	-	512
(e) Pontax	252 206	-	-	252 206
(f) Hipo [1]	5 535	-	(5 535)	-
(i) Taïgor	-	6 400	-	6 400
	753 252	48 063	(5 535)	795 780

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Dépenses d'exploration et d'évaluation

	Solde au 30 juin 2014	Additions	Radiations	Crédit d'impôt et de droits remboursables	Solde au 30 juin 2015
	$	$	$	$	$
(a) Aquilon	1 282 365	4 690	-	48	1 287 103
(b) Cheechoo	2 094 581	423 579	-	8 247	2 526 407
(e) Pontax	2 573 169	23 815	-	45	2 597 029
(f) Hipo [1]	1 564	-	(1 584)	20	-
(g) Nasa [1]	-	-	(93)	93	-
(h) AAA [1]	-	-	(46)	46	-
(i) Taïgor	-	5 069	-	-	5 069
	5 951 679	457 153	(1 723)	8 499	6 415 608
TOTAL	6 704 931	505 216	(7 258)	8 499	7 211 388

ANNÉE 2013-2014

Droits miniers

	Solde au 30 juin 2013	Additions	Radiations		Solde au 30 juin 2014
	$	$	$		$
(a) Aquilon	43 450	-	-		43 450
(b) Cheechoo	38 434	413 627	-		452 061
(e) Pontax	246 319	5 887	-		252 206
(f) Hipo	5 535	-	-		5 535
	333 738	419 514	-		753 252

Dépenses d'exploration et d'évaluation

	Solde au 30 juin 2013	Additions	Radiations	Crédit d'impôt et de droits remboursables	Solde au 30 juin 2014
	$	$	$	$	$
(a) Aquilon	1 189 392	92 973	-	-	1 282 365
(b) Cheechoo	846 119	1 297 299	-	(48 837)	2 094 581
(e) Pontax	2 573 169	-	-	-	2 573 169
(f) Hipo	1 564	-	-	-	1 564
(g) Nasa [1]	-	4 919	(4 919)	-	-
	4 610 244	1 395 191	(4 919)	(48 837)	5 951 679
TOTAL	4 943 982	1 814 705	(4 919)	(48 837)	6 704 931

[1] Au cours de l'exercice, la direction a radié les droits miniers et les dépenses d'exploration capitalisées pour les propriétés Hipo, Nasa et AAA (Nasa en 2014) pour les motifs suivants: Abandon de claims et/ou des résultats non significatifs obtenus suite aux travaux d'exploration.

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net aux postes *Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation* .

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(a) Aquilon

La propriété Aquilon est située près de la centrale hydro-électrique LA-1 à la Baie James au Québec et totalise 104 claims. La Société détient une participation de 50% dans la propriété.

La Société a signé, en juin 2015 et amendé le 27 octobre 2015, une option de vente de sa participation de 50% dans la propriété avec une compagnie privée. Une contrepartie de un million de dollars devra être payée à Sirios au plus tard le 1er juin 2016 de la façon suivante : 20 000 $ en paiement comptant (reçu le 1er octobre 2015); un paiement comptant de 480 000 $ et un paiement de 500 000 $ en capital-actions de l'acquéreur dont 70% du montant évalué au prix de l'action de l'acquéreur lors de sa première ronde de financement et 30% évalué au prix de la seconde ronde de financement.

(b) Cheechoo

Le projet aurifère Cheechoo comprend 145 claims détenus par la Société (45%) et Golden Valley Mines Ltd. («Golden Valley») (55%). La propriété couvre 7 400 hectares répartis en deux blocs adjacents à la propriété comprenant le gisement aurifère Éléonore détenu par Goldcorp Inc. Le projet est situé a 13 km à l'est de la mine Éléonore, elle-même située à 320 km au nord de Matagami, au Québec.

Au terme d'une entente intervenue avec la Société en 2005 (complétée en 2009), Golden Valley a acquis un intérêt de 60% dans la propriété. Le 15 juin 2012, la Société a signé une nouvelle entente avec Golden Valley permettant à la Société d'augmenter sa participation de 5 % (45%) en effectuant des travaux d'un minimum de 800 000 $ avant la fin de l'année 2012 (respecté). Suivant la réalisation de ces travaux, et ce, conformément aux dispositions de l'entente, la Société avait jusqu'au 15 juin 2013 pour signifier son intention d'acquérir la totalité de la participation résiduelle de 55 % détenue par Golden Valley (signifié). Afin d'acquérir cette participation additionnelle, la Société devait émettre ou verser, au plus tard le 31 décembre 2013, le moindre de 9,9 % de son capital-actions ou 1 million en espèces ou en actions à Golden Valley (respecté), réaliser dans les 3 ans de la date de signification de son intention d'acquérir la participation résiduelle des travaux d'exploration totalisant 5 millions et verser un paiement de 500 000 $. Au 23 octobre 2013, un montant de 3 888 440 $ de travaux d'exploration restait à dépenser conformément à l'entente. Golden Valley gardera une redevance sur la production d'or variant de 2,5% à 4% NSR, en fonction du prix de l'or et 4 % NSR sur la production de tout autre minéraux. Depuis le 23 octobre 2013, la Société a engagé un montant de 1 733 001 $ en travaux d'exploration qui sont sujet à l'approbation par Golden Valley. La Société continue activement à engager des frais sur la propriété.

(c) Cheechoo-extension

Le projet détenu à 100 % par la Société, comprend 11 claims à la Baie James, au Québec. Elle est située à environ 15 km au sud-ouest du gisement aurifère Éléonore, détenu par Goldcorp inc. et adjacent au bloc de claim ouest de la propriété Cheechoo.

(d) Kukames

La propriété aurifère Kukames, comptant un total de 2 claims, est détenue à 100% par la Société. Elle est située à environ 25 km au sud-est du gisement aurifère Éléonore, détenu par Goldcorp inc.

(e) Pontax

La propriété Pontax appartenant à 100% à Sirios est constituée de 78 claims répartis en deux blocs non-contigus de 70 et 8 claims. Elle est située à la Baie James au Québec, à environ 350 km au nord de Matagami.

Les travaux de prospection régionale et les forages effectués par Sirios entre 2006 et 2012, ont permis de circonscrire par forage une zone minéralisée en argent-zinc de même qu'un secteur à potentiel aurifère situé à environ 10 km plus à l'est de cette même zone. La zone d'argent-zinc montre par endroits de très hautes teneurs en argent de l'ordre de plusieurs kg d'argent par tonne tandis qu'une veine a titré jusqu'à un peu plus de 11 g/t en or dans la partie est.

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(f) Hipo

La propriété, détenue à 100%, est située à environ 80 km au sud-ouest du complexe hydro électrique LG-4 à la Baie James, au Québec. Elle est centrée sur une ceinture volcano-sédimentaire peu ou pas explorée jusqu'à maintenant.

(g) et (h) Nasa et AAA

Les projets Nasa et AAA sont des projets conceptuels de recherche sur des territoire vierges, peu ou pas encore explorés, de la Baie James au Québec. Ils agissent comme incubateur de nouveaux projets et mèneront à l'acquisition éventuelle de titres miniers par Sirios. Ils sont détenus à part entière par Sirios.

(i) Taïgor

La propriété est composée de 50 claims à la Baie James.

9. CONTRATS DE LOCATION

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissement comme suit:

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Total
	$	$	$
30 juin 2015	12 960	11 880	24 840
30 juin 2014	12 960	25 921	38 881

La Société loue ses bureaux en vertu d'un bail expirant le 31 mai 2017.

Les paiements au titre de la location comptabilisés en charges au cours de l'exercice de présentation de l'information financière totalisent 12 428 $ (13 105 $ au 30 juin 2014). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location.

10. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Au 30 juin 2015, la Société détient une participation de 22,18% (18,22% au 30 juin 2014) des capitaux propres et des droits de vote de Khalkos, une société d'exploration et d'évaluation dans le domaine minier située au Québec. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis janvier 2012. La date de fin de la période de présentation de l'information financière de Khalkos est le 28 février. Les actions de Khalkos sont cotées sur la Bourse de croissance TSX, sous le symbole «KAS». La juste valeur de la participation au 30 juin 2015 est de 721 743 $ (485 454 $ au 30 juin 2014).

Les montants regroupés de la société associée, pour la même période, se résument comme suit:

	Au 30 juin 2015	Au 30 juin 2014
	$	$
Actifs courants	266 972	225 515
Actifs non courants	937 870	1 669 993
Passifs courants	183 934	345 083
Perte nette et total du résultat global	(1 236 652)	(428 395)

10. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

	Au 30 juin 2015	Au 30 juin 2014
	$	$
Total de l'actif net	1 020 859	1 550 425
Surplus d'apport n'appartenant pas aux actionnaires ordinaires	(337 876)	(257 447)
	682 983	1 292 978
Proportion de la participation détenue par la Société	22,18%	18,22%
	151 486	235 581
Effet permanent de la modification de la participation de la Société découlant du règlement d'un compte client par émission d'actions de Khalkos	(43 051)	-
	108 435	235 581
Solde des plus values	290 111	195 819
	398 546	431 400

Variation de la participation

Au cours de l'exercice terminée le 30 juin 2015, Khalkos a émis des actions en règlement d'un compte fournisseur envers la Société, pour l'acquisition de droits miniers et dans le cadre de placements privés. Ces émissions ont eu pour effet d'augmenter la participation de la Société de 18,22% à 22,18%.

La Société a reçu au cours de l'exercice 2 625 438 actions du capital-actions de Khalkos en règlement d'un compte clients pour une valeur de 236 289 $. Cette transaction a donné lieu a un gain sur règlement d'un autre débiteur de 52 508 $ dont la quote-part de la Société suite au règlement, soit 13 063 $ a été comptabilisé en diminution du placement et le résiduel, 39 445 $, en résultat net dans les produits financiers. Un montant de 131 295 $ correspondant à la plus value résultant de cette transaction s'est ajoutée à la plus-value initiale de 304 672 $ créé lors de la perte de contrôle. Le montant total des plus values disposées lors des dilutions survenues depuis la perte de contrôle s'élève à 145 856 $.

Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2014, Khalkos a émis des actions en contrepartie de l'acquisition d'une propriété minière ainsi que dans le cadre de placements privés. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 27,03% à 18,22%.

11. PROVISIONS

Des provisions sont prévues en regard de diverses réclamations fiscales. La Société n'est admissible à aucun remboursement par des tiers à cet égard. Généralement, ces réclamations sont réglées dans un délai de trois à dix-huit mois suivant leur présentation, selon les procédures utilisées pour la négociation des réclamations. Comme le calendrier de règlement de ces réclamations dépend en grande partie de la rapidité du déroulement de la négociation auprès de diverses contreparties et autorités gouvernementales, la Société ne peut raisonnablement estimer les montants qui seront éventuellement payés, dans le cadre du règlement, plus de douze mois après la date de clôture. Le montant a donc été classé comme courant.

12. EMPRUNT

Le 20 décembre 2013, la Société a contracté un emprunt non garanti, pour un montant total de 150 000 $, avec la Société de développement de la Baie James (le «Prêteur»). L'emprunt porte intérêt au taux de 13% par année, payable semestriellement (taux effectif de 26,84%, 17,39% en 2014). L'emprunt vient à échéance le 20 décembre 2015 (l'«Échéance»), à moins qu'il ne soit remboursé plus tôt conformément aux termes et conditions de celui-ci.

12. EMPRUNT (suite)

La Société a convenu de payer au Prêteur des honoraires de transaction représentant 2% de l'emprunt, pour un montant de 3 000 $. La Société a aussi encouru des frais légaux de 8 067 $. Les dépenses de 11 067 $ ont été enregistrées à l'encontre de l'emprunt et seront amorties sur la période jusqu'à l'échéance. Si l'emprunt est remboursé plus tôt, le montant non amorti des dépenses sera amorti entièrement à ce moment.

Le 20 décembre 2014, la Société a remboursé 100 000 $ de l'emprunt. Un montant résiduel de 50 000 $ est encore à payer, au 30 juin 2015.

13. CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital-actions

Le capital-actions de la Société comprend des actions ordinaires et privilégiées entièrement libérées.

Capital-actions autorisé
Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes, participantes, dividende tel que déclaré par le conseil d'administration.

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en une ou plusieurs séries composées du nombre d'actions et comportant les droits, privilèges, conditions et restrictions qui sont déterminés avant les émissions par résolution des administrateurs de la Société, sans valeur nominale. Les actions privilégiées, série A, sont rachetables au gré de la Société, au prix d'émission, non votante et sans droit de dividendes.

	Nombre d'action 30 juin	
	2015	2014
Actions ordinaires émises et entièrement libérées au début de l'exercice	43 092 738	23 896 505
Placements privés (a) (b) (e) (g)	6 823 001	6 155 001
Placements privés accréditifs (c) (d) (f) (h) (i)	7 458 499	10 142 858
Acquisition d'un pourcentage dans une propriété (j)	-	2 898 374
Actions ordinaires émises et entièrement libérées à la fin de l'exercice	57 374 238	43 092 738
Actions privilégiées, série A	100 000	100 000

(a) Le 4 juillet 2013, la Société a complété la clôture d'un placement privé. Un montant total de 88 000 $ a été souscrit comprenant 880 000 unités à 0,10 $ composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Au total, 880 000 actions ont été émises ainsi que 880 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,18 $ au cours des douze mois suivant la date de clôture. Un montant de 17 600 $, lié aux bons de souscription, a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(b) Le 16 octobre 2013 et le 5 novembre 2013, la Société a complété la clôture d'un placement privé. Un montant total de 200 000 $ a été souscrit comprenant 2 500 000 unités à 0,08 $ composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Au total, 2 500 000 actions ordinaires ont été émises ainsi que 2 500 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,12 $ au cours des douze mois suivant la date de clôture. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

La Société a versé une rémunération d'intermédiaire en espèces de 6 200 $.

13. CAPITAUX PROPRES (suite)

13.1 Capital-actions (suite)

(c) Le 16 octobre 2013 et le 5 novembre 2013, la Société a complété la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 200 000 $ a été souscrit comprenant 2 000 000 actions accréditives au prix de 0,10 $. Un montant de 189 000 $ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 11 000 $ a été attribué au poste autres passifs à l'état de la situation financière.

La Société a versé une rémunération d'intermédiaire en espèces de 12 000 $ et émis 100 000 bons de souscription d'intermédiaire qui permet de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,10 $ l'action, pour une période de douze mois suivant la date d'émission.

(d) Le 20 décembre 2013, la Société a complété à la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 200 000 $ a été souscrit comprenant 1 000 000 actions accréditives au prix de 0,20 $. Un montant de 140 000 $ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 60 000 $ a été attribué au poste autres passifs à l'état de la situation financière. Les autres passifs représentent la différence entre le prix de l'action au moment de l'émission et le prix de l'action selon la convention de souscription. Lorsque les dépenses admissibles auront été engagées et que la Société aura renoncé à son droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs, le montant comptabilisé en autres passifs sera renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

La Société a versé une rémunération d'intérmédiaire en espèces de 18 000 $ et a émis 90 000 bons de souscription d'intermédiaire qui permet de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,20 $ l'action, pour une période de douze mois suivant la date d'émission.

(e) Le 3 avril 2014 et 10 avril 2014, la Société a complété la clôture d'un placement privé. Un montant total de 333 000 $ a été souscrit comprenant 2 775 001 unités à 0,12 $ composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Au total, 2 775 001 actions ordinaires ont été émises ainsi que 1 387 500 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,15 $ au cours des douze mois suivant la date de clôture. Aucun montant n'a été attribué aux bons de souscription.

La Société a versée une rémunération en espèces de 6 240 $ et a émis 39 000 bons de souscription d'intermédiaire permet de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,15 $ pour une période de douze mois suivant la date d'émission.

(f) Le 3 avril 2014 et 10 avril 2014, la Société a complété la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 1 000 000 $ a été souscrit comprenant 7 142 858 actions accréditives au prix de 0,14 $. Un montant de 891 966 $ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 108 034 $ a été attribué au poste autres passifs à l'état de la situation financière.

La Société a versé une rémunération d'intermédiaire en espèces de 75 504 $ et a émis 404 485 bons de souscription d'intermédiaire qui permet de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,14 $ pour une période de douze mois suivant la date d'émission.

(g) Le 19 décembre 2014, la Société a complété la clôture d'un placement privé. Un montant total de 477 610 $ a été souscrit comprenant 6 823 001 unités à 0,07 $ composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Au total, 6 823 001 actions ont été émises ainsi que 3 411 500 bons de souscription. Chaque bon confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,10 $ au cours des douze mois suivant la date de clôture. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

13. CAPITAUX PROPRES (suite)

13.1 Capital-actions (suite)

(h) Le 19 décembre 2014, la Société a complété la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 200 000 $ a été souscrit comprenant 2 000 000 actions accréditives à un prix de 0,10 $. Un montant de 160 000 $ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 40 000 $ a été attribué au poste autres passifs à l'état de la situation financière.

La Société a versé une rémunération d'intermédiaire en espèces de 13 480 $ et émis 68 400 bons de souscription d'intermédiaire permettant de souscrire à une action ordinaire à un prix de 0,10 $ l'action, pour une période douze mois suivant la date d'émission.

(i) Le 30 juin 2015, la Société a complété la première clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 818 775 $ a été souscrit comprenant 5 458 499 actions accréditives à un prix de 0,15 $. Un montant de 600 435 $ a été attribué au capital-action, tandis qu'un montant de 218 340 $ a été attribué au poste autres passifs à l'état de la situation financière.

La Société a versé une rémunération d'intermédiaire en espèces de 59 003 $.

(j) Le 9 décembre 2013, la Société a émis 2 898 374 actions ordinaires à un prix de 0,14 $ pour un montant total de 405 772 $, à son partenaire Les Mines de la Vallée de l'Or Ltée, en vertu de l'entente permettant à la Société d'acquérir la propriété aurifère Cheechoo. La Société a réalisé l'émission d'actions dans l'objectif d'acquérir la totalité de la propriété Cheechoo.

13.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	30 juin 2015		30 juin 2014	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		$		$
Solde au début de l'exercice	5 943 572	0,14	4 530 768	0,20
Émis	3 479 900	0,10	5 400 985	0,14
Expirés	(5 943 572)	(0,14)	(3 988 181)	(0,20)
Solde à la fin de l'exercice	3 479 900	0,10	5 943 572	0,14

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2015, la Société a comptabilisé un montant de 684 $ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription ont été attribués à des intermédiaires (34 414 $ au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2014). La juste valeur a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et du déficit.

13. CAPITAUX PROPRES (suite)

13.2 Bons de souscription (suite)

La juste valeur moyenne pondérée de 0,01 $ (0,05 $ pour l'exercice terminé le 30 juin 2014) des bons de souscription accordés aux intermédiaires a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

	2015	2014
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 $	0,13 $
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,01%	1,13%
Durée de vie moyenne prévue	1 an	1 an
Volatilité moyenne prévue	62,68%	118,72%
Taux de dividende attendu	0%	0%
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,10 $	0,14 $

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription.

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit:

	30 juin 2015		30 juin 2014	
Date d'échéance	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice
		$		$
4 juillet 2014	-	-	880 000	0,18
16 octobre 2014	-	-	1 712 500	0,12
5 novembre 2014	-	-	787 500	0,12
5 novembre 2014	-	-	100 000	0,10
23 novembre 2014	-	-	323 730	0,18
18 décembre 2014	-	-	218 857	0,18
20 décembre 2014	-	-	90 000	0,20
3 avril 2015	-	-	795 833	0,15
3 avril 2015	-	-	393 790	0,14
3 avril 2015	-	-	33 000	0,15
10 avril 2015	-	-	591 667	0,15
10 avril 2015	-	-	10 695	0,14
10 avril 2015	-	-	6 000	0,15
19 décembre 2015	3 411 500	0,10	-	-
19 décembre 2015	68 400	0,10	-	-
	3 479 900	0,10	5 943 572	0,14

14. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

14.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit:

	30 juin	
	2015	2014
	$	$
Salaires et avantages sociaux	284 853	260 709
Paiements fondés sur des actions	134 000	197 842
	418 853	458 551
Moins: salaires et paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation ou présentés aux dépenses d'exploration	(85 492)	(84 067)
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	333 361	374 484

14.2 Paiements fondés sur des actions

La Société a un régime de paiements fondés sur des actions destiné aux administrateurs, dirigeants, employés-clés, consultants et fournisseurs de services de relation avec les investisseurs. Les principales conditions du régime sont les suivantes:

i) le nombre maximal d'actions qui peuvent être émis en vertu du régime est limité à 10% des actions émises au moment de l'attribution des options, maximum de 5 737 423 au 30 juin 2015 (maximum de 4 309 274 au 30 juin 2014);

ii) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un bénéficiaire est limité à 5% des actions émises et en circulation;

iii) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant, au cours d'une période de 12 mois, est limité à 2% des actions émises et en circulation;

iv) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un fournisseurs de services de relations avec les investisseurs, au cours d'une période de 12 mois, est de 2% du nombre d'actions émises et en circulation; de plus, les options octroyées pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25% par trimestre;

v) les options octroyées aux administrateurs, dirigeants, employés-clés ou consultants sont entièrement libres dès l'octroi.

Les options peuvent être exercées sur une période maximale de 10 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'attribution.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

14. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

14.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées:

	30 juin 2015		30 juin 2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		$		$
En circulation et exerçables au début de l'exercice	3 392 857	0,25	1 695 714	0,38
Octroyées	1 800 000	0,11	1 800 000	0,16
Expirées	(117 857)	(0,70)	(102 857)	(0,70)
En circulation et exerçables à la fin de l'exercice	5 075 000	0,19	3 392 857	0,25

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 25 novembre 2014, de 800 000 options auprès d'employés, administrateurs et dirigeants, en vertu de son régime incitatif d'octroi d'option, a un prix de levée de 0,10 $ par action. Les options ont une durée de cinq ans.

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 13 avril 2015, de 600 000 options auprès d'employés, administrateurs et dirigeants en vertu de son régime incitatif d'octroi d'option, a un prix de levée de 0,12 $ par action. Les options ont une durée de cinq ans.

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 27 avril 2015, de 400 000 options auprès d'un administrateur et d'un dirigeant en vertu de son régime incitatif d'octroi d'option, a un prix de levée de 0,12 $ par action. Les options ont une durée de cinq ans.

La juste valeur moyenne pondérée de 0,07 $ des options attribuées (0,11 $ pour l'exercice terminé le 30 juin 2014) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyenne pondérées suivantes:

	2015	2014
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,10 $	0,14 $
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,76%	1,06%
Durée de vie moyenne prévue	5 ans	5 ans
Volatilité moyenne prévue	104%	115%
Taux de dividende attendu	0%	0%
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,11 $	0,16 $

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

14. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

14.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation pour les périodes de présentation de l'information financière considérées:

	30 juin 2015		30 juin 2014	
	Options en circulation		Options en circulation	
Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (ans)	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (ans)
De 0 $ à 0,50 $	4 775 000	3,73	2 975 000	4,17
De 0,51 $ à 1,00 $	300 000	1,49	417 857	2,02
	5 075 000		3 392 857	

En tout, un montant de 134 000 $ de paiements fondés sur des actions (dont la totalité se rapporte à des transactions qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé (129 408 $ en résultat net dont 128 000 $ comme charge au titre des avantages du personnel et 1 408 $ comme dépenses d'exploration et 4 592 $ capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation) pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 (187 754 $ en résultat net dont 186 725 $ comme charge au titre des avantages du personnel et 1 029 $ comme dépenses d'exploration et 10 088 $ capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation pour l'exercice terminé le 30 juin 2014) et porté au crédit du surplus d'apport.

15. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

15.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur:

- Niveau 1: cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- Niveau 2: données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3: données relatives à l'actif ou le passif qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des actions d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions d'une société cotée, évaluées à la juste valeur, dans l'état de la situation financière au 30 juin 2015 et 2014, sont classées dans le niveau 1.

15.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La valeur comptable de la trésorerie, des autres débiteurs, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et de l'emprunt à court terme est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments. En 2014, la juste valeur de l'emprunt à long terme a été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour un emprunt similaire et cette juste valeur se rapproche de la valeur comptable puisque les taux d'intérêt implicites se rapprochent des taux disponibles au moment de l'emprunt, pour un emprunt similaire. Cet emprunt est classé dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

16. CHARGES FINANCIÈRES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit:

	30 juin	
	2015	2014
	$	$
Intérêts sur dettes fournisseurs	(3 155)	(6 077)
Intérêts sur emprunt	(13 000)	(21 121)
Amortissement des frais reliés à l'emprunt	(5 472)	(52 963)
Variation de la juste valeur des actions d'une société cotée	14 961	(41 144)
	(6 666)	(121 305)

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit:

	30 juin	
	2015	2014
	$	$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie	599	1 001
Produits d'intérêts provenant des certificats de dépôt garanti	-	355
Produits d'intérêts sur remboursement des emprunts	-	1 933
Produits d'intérêts sur encaissement de crédits d'impôt et de droits remboursables	2 583	6 535
Produits d'intérêts provenant des autres débiteurs	-	27 964
Gain sur règlement d'un autre débiteur	39 445	-
	42 627	37 788

17. RÉSULTAT PAR ACTION

En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options et les bons de souscription n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 13.2 et 14.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2015 et 2014.

	30 juin	
	2015	2014
Perte nette	(840 941) $	(128 174) $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	47 771 749	32 352 505
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,018) $	(0,004) $

Pour les transactions sur les actions ordinaires entre la date de clôture et la date de publication de ces états financiers, se référer à la note 24 - événements subséquents.

18. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat
La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état du résultat global se rapproche comme suit:

18. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

	2015	2014
	$	$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada, 26,90% en 2015 et 2014	(246 508)	(83 499)
Ajustement pour les éléments suivants:		
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	127 850	339 260
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(75 446)	(182 233)
Variation des différences temporaires non constatées	16 458	(263 768)
Paiements fondés sur des actions	34 811	50 506
Variation de la juste valeur non déductible (non imposable)	(2 012)	5 534
Autres dépenses non déductibles	69 401	(48 033)
	(75 446)	(182 233)

Composantes importantes du produit d'impôt différé

	2015	2014
	$	$
Naissance et renversement de différences temporaires	(144 308)	(83 613)
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	127 850	339 260
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(75 446)	(182 233)
Ajustement des années précédentes	-	8 121
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	16 458	(263 768)
	(75 446)	(182 233)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés suivants:

	Solde au 1er juillet 2014	Comptabilisé en résultat net	Solde au 30 juin 2015
	$	$	$
Montants comptabilisés			
Actifs d'exploration et d'évaluation	17 174	(384 315)	(367 141)
Crédits d'impôt inutilisés	(132 295)	132 295	-
Pertes autres qu'en capital inutilisées	115 121	252 020	367 141
Actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		(75 446)	
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		(75 446)	

18. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

	Solde au 1er juillet 2013	Comptabilisé en résultat net	Solde au 30 juin 2014
	$	$	$
Montants comptabilisés			
Actifs d'exploration et d'évaluation	(104 727)	121 901	17 174
Crédits d'impôt inutilisés	(82 121)	(50 174)	(132 295)
Pertes autres qu'en capital inutilisées	186 848	(71 727)	115 121
Actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		(182 233)	
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		(182 233)	

	30 juin 2015		30 juin 2014	
	Fédéral	Québec	Fédéral	Québec
	$	$	$	$
Différences temporaires déductibles non comptabilisées				
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	-	411 619
Immobilisations corporelles	66 088	66 088	64 121	64 121
Actions d'une société cotée	70 963	70 963	78 444	78 444
Frais d'émission d'actions	297 582	297 582	318 213	318 213
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	437 951	437 951	303 379	303 379
Pertes autres qu'en capital	1 941 253	4 225 151	1 871 667	3 739 351
	2 813 837	5 097 735	2 635 824	4 915 127

La Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants:

	Fédéral	Québec
	$	$
2026	-	135 946
2027	-	291 378
2028	-	435 071
2029	-	477 700
2030	-	478 222
2031	77 189	614 166
2033	610 735	609 545
2034	606 181	604 246
2035	647 148	641 814
	1 941 253	4 288 088

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 255 969 $ qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisé afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à différentes dates entre 2023 et 2034.

La Société dispose de crédits pour ressources de 235 388 $ qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisé afin de réduire les impôts à payer du Québec et expirent à différentes dates entre 2015 et 2018.

19. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit:

	Exercices se terminant le 30 juin	
	2015	2014
	$	$
Autres débiteurs	1 963	(59 364)
Taxes sur les produits et services à recevoir	87 677	(89 038)
Frais payés d'avance	22 193	33 336
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(3 525)	(83 234)
	108 308	(198 300)

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivantes:

	2015	2014
	$	$
Crédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir comptabilisés en diminution (augmentation) des actifs d'exploration et d'évaluation	(8 499)	48 837
Dettes fournisseurs relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation	60 044	256 771
Paiements fondés sur des actions inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	4 592	10 087
Actions émises pour l'acquisition de droits miniers	-	405 772
Actions reçues en règlement d'un autre débiteur	236 289	-
Gain en règlement d'un autre débiteur comptabilisé en diminution de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	13 063	-
Gain en règlement d'un autre débiteur comptabilisé en résultat net	39 445	-

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent une société associée et les principaux dirigeants. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie. Au cours de l'exercice, Sirios a fourni des services administratifs à la société associée, Khalkos, totalisant 71 847 $ (94 467 $ pour l'exercice terminé le 30 juin 2014). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

20.1 Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants et du président est constituée des éléments suivants:

	30 juin	
	2015	2014
	$	$
Salaires et avantages sociaux	143 105	132 794
Honoraires professionnels	27 000	-
Paiements fondés sur des actions	114 500	178 459
Total de la rémunération	284 605	311 253

21. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui à trait à la gestion du capital sont les suivants:

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 13.1 et 23.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

22. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

22.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée aux deux types de risque de marché suivants: risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Au 30 juin 2015, l'emprunt (les avances à une société cotée, les avances à une société associée et les emprunts au 30 juin 2014) porte intérêt à taux fixe.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des actifs et les passifs financiers portant intérêt à taux fixe. Puisque ces actifs et ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, les variations de juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix du marché des actions cotées qu'elle détient. Le risque maximal auquel sont exposées les actions cotées est égal à leur juste valeur.

22. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

22.1 Risque de marché (suite)

Si le cours publié de ces actions avait varié de plus ou moins 1% au 30 juin 2015, le résultat global et les capitaux propres auraient varié d'environ 449 $ (variation de plus ou moins 20% pour 5 984 $ en 2014).

22.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière:

	30 juin	
	2015	2014
	$	$
Trésorerie	771 227	206 711
Autres débiteurs	13 926	199 670
	785 153	406 381

Les autres débiteurs sont constitués d'avances à une société associée (avances à une société associée et à une société cotée en 2014), par conséquent, l'exposition de la Société au risque de crédit est considérée limitée. La Société effectue un suivi continu des défailances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité de crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

La Société n'a aucun actif financier en souffrance aux 30 juin 2015 et 2014.

22.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à assurer que la Société dispose de sources de financement privés ou publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de propriétés minières au moyen de financement privés, de financements privés accréditifs et d'emprunts.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris le paiement d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société:

	30 juin	
	2015	2014
	$	$
Moins de six mois		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	131 761	332 013
Emprunt	53 258	-
	185 019	332 013

22. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

22.3 Risque de liquidité (suite)

	30 juin	
	2015	2014
	$	$
Plus de douze mois		
Emprunt	-	180 933
	-	180 933

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier, la trésorerie et les crédits d'impôt à recevoir. La trésorerie et les crédits d'impôt à recevoir excèdent les besoins courants en sortie de trésorerie.

23. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes:

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2015, la Société a reçu un montant de 1 018 775 $ (1 400 000 $ au 30 juin 2014) à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé ou renoncera, aux déductions fiscales, au profit des investisseurs, en date du 31 décembre 2014 et 2015. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de la date de renonciation.

Le solde du montant des financements accréditifs non dépensé représente 84 798 $ avant le 31 décembre 2015 et 818 775 $ avant le 31 décembre 2016 (360 331 $ avant le 31 décembre 2015 au 30 juin 2014). Selon les restrictions imposées en vertu des législations fiscales, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières canadiennes.

24. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 20 juillet 2015, la Société a remboursé le solde de l'emprunt à la Société de développement de la Baie-James d'un montant de 50 000 $. Le solde de 3 030 $ des frais de transaction a été amorti en entier lors du remboursement.

Le 20 juillet et 30 juillet 2015, un total de 2 128 643 bons de souscription ont été exercés au prix de 0,10 $ l'action. Un montant de 212 864 $ correspondant au prix d'exercice a été imputé en augmentation du capital-actions.

Le 6 août 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 176 132 $ a été souscrit comprenant 1 467 765 unités à 0,12 $ composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Au total 1 467 765 actions ordinaires ont été émises ainsi que 733 883 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,18 $ au cours des dix-huit mois suivant la date de clôture. Un montant de 14 678 $, lié aux bons de souscription, a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

24. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

Le 6 août 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 80 000 $ a été souscrit. 533 333 actions accréditives au prix de 0,15 $ l'actions ont été émises. Un montant de 21 333 $ à été comptabilisé au titre des autes passifs.

Le 17 septembre 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 555 480 $ a été souscrit comprenant 4 629 000 unités, à 0,12 $, composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Au total, 4 629 000 actions ordinaires ont été émises ainsi que 2 314 500 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,18 $ au cours des dix-huit mois suivants la date de clôture. Un montant de 46 290 $, lié aux bons de souscription, a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

Le 17 septembre 2015, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 163 750 $ a été souscrit comprenant 1 091 664 actions accréditives à un prix de 0,15 $. Un montant de 120 083 $ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 43 667 $ a été attribué au poste Autres passifs à l'état de la situation financière.